



Déclaration liminaire CTL n°5/2022 du 04/10/2022

Monsieur le Président,

Nous sommes convoqués aujourd'hui pour un CTL dont l'ordre du jour est particulièrement copieux. En conséquence, nous vous demandons de reporter au prochain CTL les sujets présentés pour information et les éventuelles questions diverses (que vous avez oubliés de mentionner) qui n'auront pas été abordés avant 12h30.

La principale préoccupation de tous les Agents à ce jour concerne nos rémunérations au vu de l'inflation galopante, la perte du pouvoir d'achat due aux 10 années de gel de notre point d'indice, le tassement des grilles indiciaires et le manque d'abondement significatif des promotions et du gel de notre régime indemnitaire.

Le manque de reconnaissance de la technicité et de l'engagement de l'ensemble des personnels n'est plus acceptable.

Solidaires Finances Publiques et CGT Finances Publiques :

- demandons une véritable revalorisation de notre rémunération, celle de 3,5 % du point d'indice est insuffisante au regard du retard cumulé depuis des années et en dessous de l'inflation ;
- réclamons l'ouverture d'une réelle discussion autour de notre régime indemnitaire ;
- refusons de toute notion de mérite dans la rémunération ;
- refusons et dénonçons la mise en place de primes exceptionnelles comme compensations, telle que la prime d'attractivité/fidélisation ;
- exigeons des parcours de carrière qui offrent de réelles perspectives de promotion.

Par ailleurs, les 850 suppressions d'emplois prévues dans le projet de loi de Finances 2023 et les 3 000 programmées pour l'ensemble du quinquennat sont une nouvelle provocation face aux besoins de notre Administration. Cela confirme que la DGFIP et le Ministère sont les grands perdants de la politique gouvernementale alors que notre direction assure un rôle central dans le fonctionnement de l'État et des Services Publics.

Concernant l'ordre du jour, vous allez exposer le résultat de l'exercice « remue-méninges ». Celui-ci s'est déroulé ce printemps et a permis aux Agents de réfléchir ensemble, d'exprimer leurs principales préoccupations et de formuler des propositions pour l'avenir de nos missions. Cette concertation était non obligatoire.

La DG estime-t-elle que les Agents l'ont attendue pour être capables de « réfléchir ensemble » ? A-t-elle été si sourde aux Agents et à leurs représentants depuis tant d'années qu'elle ne connaîtrait pas leurs inquiétudes, leurs difficultés et leurs revendications exprimées un nombre incalculable de fois et sous de multiples formes ? Quel mépris !

La DG indique que certaines thématiques paraissent suffisamment consensuelles ou porteuses pour leur donner une place dans les futures lignes stratégiques... C'est donc sans surprise qu'elle projette la poursuite et le développement du tout numérique, de

l'individualisation des règles de gestion, de réformes contestées par leurs acteurs eux-mêmes comme le foncier innovant, l'unification du recouvrement, le développement des SFACT et des centres de gestion financière, le conseil en lieu et place du contrôle, mais aussi les « flex-office » ...

Nous sommes également très inquiets à l'énoncé de certaines pistes ou idées comme le regroupement de petites directions, de missions fragiles, de simplifications de réglementations, de création de concours régionaux... Certaines démontrent la méconnaissance du passé et des conséquences désastreuses de certaines mesures remises sur le devant, la perte de sens au regard de certains principes comme le respect de certaines libertés individuelles, le devoir de neutralité de la DGFIP, l'égalité d'accès à notre Administration...

Tout cela saupoudré de « on va bien s'occuper de vous », « vous aurez des moyens », etc, etc.

L'objectif dogmatique de ce gouvernement, du ministère et de la DG n'a pas changé : déstructurer notre Administration, comme l'ensemble de la fonction publique, au bénéfice de la finance et des plus riches.

Solidaires Finances Publiques et CGT Finances Publiques continuerons à défendre le Service Public, la qualité et l'exercice de nos missions, la proximité avec les populations, de meilleures conditions de travail et de vie des Agents, la reconnaissance de leurs qualifications et de leur professionnalisme.

Vous présentez également aujourd'hui la dernière partie du programme de destruction de notre Administration dénommé NRP (Nouveau Réseau de Proximité) que nous avons renommé NIVEAU ZÉRO DE PROXIMITÉ. Nous ne pouvons que vous renvoyer à nos arguments développés dans cette instance depuis 2 ans. Comme nous l'avions prédit, un Agent d'une structure France Service ou un buraliste ne remplace pas un Agent de la DGFIP, là où l'expertise et la technicité étaient les points forts de notre réseau.

Ce programme a abouti à l'élimination de l'ensemble des points d'accueil qui constituaient les anciennes trésoreries et à un chamboulement très important des métiers effectués par les Agents, mettant à mal, du fait d'une perte considérable de connaissances, les conditions de travail et l'organisation de nos services.

Dans la continuité des précédents CTL sur ce sujet et sans surprise, nous voterons à nouveau contre l'intégration de la trésorerie de Port-sur-Saône au SGC de Gray.